



bernard mouralis

littérature et
développement

SILEX
éditions

Panafrika en coédition avec NENA

isbn du numérique : 978-2-37918-221-1

Avec le soutien du CNL



LITTÉRATURE ET DÉVELOPPEMENT

DU MÊME AUTEUR

Individu et Collectivité dans le roman négro-africain d'expression française, Abidjan, Annales de l'Université d'Abidjan, 1969.

Les Contre-littératures, Paris, Presses Universitaires de France, 1975.

L'œuvre de Mongo Beti, Issy-les-Moulineaux, Éditions Saint-Paul/Les Classiques Africains, 1981.

Photo couverture :
JEAN-CLAUDE ESTER

BERNARD MOURALIS

LITTÉRATURE ET DÉVELOPPEMENT

ESSAI SUR LE STATUT,
LA FONCTION ET LA REPRÉSENTATION
DE LA LITTÉRATURE NÉGRO-AFRICAINE
D'EXPRESSION FRANÇAISE

56 BIS, RUE DU LOUVRE - 75002 PARIS

SILEX 
editions

A la mémoire de mon père,
Denis MOURALIS

INTRODUCTION

Cet ouvrage se propose d'étudier le statut, la fonction et la représentation de la littérature de langue française produite en Afrique noire.

Si l'on se fonde sur le point de vue des écrivains eux-mêmes aussi bien que sur celui des chercheurs et des critiques – africains ou européens –, cette littérature pourra être définie en première approximation comme un ensemble de textes écrits en français par des Africains depuis un demi-siècle et que l'on s'accorde apparemment sans problèmes à reconnaître comme des textes « littéraires ».

I

Sous son aspect le plus immédiat, cette littérature se signale à l'attention des lecteurs, des critiques et des chercheurs par son caractère négro-africain. C'est par là en effet, tout d'abord, qu'elle retient notre intérêt et suscite nos interrogations. Proclamée et revendiquée avec insistance aussi bien par les écrivains que par les critiques, l'africanité, apparaît ainsi comme une donnée fondamentale, un élément constitutif essentiel de cette production littéraire.

C'est pourquoi, le chercheur qui entend se consacrer à l'étude de cette littérature n'est pas totalement libre d'engager sa démarche comme il l'aurait fait peut-être s'il s'était agi pour lui d'examiner une production littéraire non africaine, puisque c'est sur le terrain de l'africanité qu'il est invité en priorité à diriger son investigation, condamné d'avance en quelque sorte par une tradition déjà solidement établie à ne mettre en évidence que des résultats aboutissant à la reconnaissance, dans le domaine de la littérature africaine, d'une spécificité, d'une différence que l'on qualifiera de « négro-africaine » et qui était posée dès le départ à titre d'hypothèse ou de présupposé.

Ce mouvement inscrit dans le principe même selon lequel il est légitime et pertinent d'envisager comme une donnée de fait l'existence d'une littérature « négro-africaine » se trouve très largement

confirmée et illustrée par le type de recherche qui a prévalu depuis une vingtaine d'années en matière de littérature africaine. Les principaux travaux consacrés à ce domaine peuvent en effet se répartir en deux grands courants mais qui répondent à un même projet initial.

Les uns s'efforcent de dégager la spécificité de la littérature africaine en mettant l'accent sur les contenus qui, selon eux seraient propres à celle-ci et autoriseraient justement à la définir comme « africaine ». Les auteurs de ce type de travaux seront d'abord sensibles en particulier à tout ce que les textes africains peuvent révéler concernant la vie des sociétés traditionnelles, les formes prises par la colonisation, les réactions et les protestations suscitées par celles-ci chez les Africains, les problèmes et les conflits résultant de la rencontre avec l'Occident etc... Dans cette perspective, les textes se trouvent sollicités essentiellement en fonction des informations explicites qu'ils paraissent contenir sur le plan ethnologique ou sociologique. Nombre de chercheurs ou de critiques se sont, ainsi engagés dans la voie d'une « sociologie » de la littérature africaine mais, faute d'une réflexion théorique préalable qui aurait dû porter notamment sur le problème du réalisme ainsi que sur celui de la détermination du sens ou des sens d'un texte, cette démarche s'est trop souvent limitée à une approche thématique superficielle des textes et n'a pas abouti, exception faite cependant de l'ouvrage de S. Anozie, *Sociologie du roman africain*, à des résultats très intéressants.

Conscients de ce problème, d'autres ont estimé qu'il fallait rechercher la spécificité de la littérature africaine ailleurs que dans la référence à la réalité et dans la protestation élevée par les écrivains contre la situation faite aux Africains. Ainsi Janheinz Jahn, dans *Muntu* comme dans *Le Manuel de littérature néo-africaine*, s'efforcera de montrer que la spécificité de la production littéraire africaine réside essentiellement dans la façon dont les écrivains utilisent les données et les formes de la culture traditionnelle et qu'elle se traduit, au niveau des textes eux-mêmes, d'un bout à l'autre du monde noir, par des caractères stylistiques, tels le rythme et l'image, qu'on ne retrouverait dans aucune autre tradition littéraire. Mais là encore, si elle n'est plus considérée comme un reflet de la réalité ambiante, l'œuvre demeure cependant perçue en fonction d'un contenu « africain ».

Le deuxième courant annoncé plus haut, sans pour autant abandonner comme objet de sa recherche l'examen du contenu – culturel, social, politique – des textes africains, répond cependant à une exigence plus ambitieuse et plus systématique dans la mesure où il se propose de dégager la signification globale du phénomène constitué par la littérature africaine. Dans cette perspective, la méthode employée est essentiellement historique : il s'agit de montrer que la signification de la littérature est inséparable de son évolution, lisible dans celle-ci. Une recherche de ce type s'efforcera ainsi de souligner comment la littérature africaine passe progressi-

vement des premiers essais à la pleine maîtrise des moyens d'expressions artistiques, d'une phase d'imitation des modèles littéraires occidentaux à l'affirmation de la Négritude, de l'acceptation du réformisme colonial et de l'idéologie de l'assimilation à la revendication de l'indépendance politique et culturelle. C'est à ce courant qu'il faut rattacher en particulier des travaux comme *Les écrivains noirs de langue française*, naissance d'une littérature de L. Kesteloot ou *Destin de la littérature négro-africaine* de I. Kimoni dans lesquels l'évolution générale de la littérature africaine tend à être présentée en quelque sorte comme une purification progressive, selon un schéma tout à fait comparable à celui que l'on retenait naguère encore pour décrire, dans l'histoire de la littérature française, la lente maturation qui devait aboutir au classicisme du XVII^e siècle. En effet, quelles que soient par ailleurs la valeur et la richesse de ces ouvrages – c'est indéniablement le cas pour celui de L. Kesteloot –, il ne nous paraît cependant pas possible d'accepter toujours jusqu'au bout des analyses et des conclusions qui font de la perspective diachronique le principal type d'explication des faits littéraires examinés.

Les recherches de ce type, qu'elles mettent l'accent sur le contenu – social, culturel, revendicatif – des œuvres africaines ou sur la signification historique de l'ensemble constitué par celles-ci, ne sont évidemment pas sans intérêt et nombre de travaux effectués dans ce cadre, comme ceux de Jahn, de L. Kesteloot ou d'Anozie, sont appelés à demeurer pendant longtemps encore d'indispensables ouvrages de référence. Mais ces recherches ont en commun de reposer sur le principe discutable à notre avis selon lequel l'écrivain africain viserait avant tout à exprimer quelque chose et quelque chose d'« africain ». De ce fait, elles ont contribué à répandre largement dans l'esprit du public l'idée que la littérature africaine devait nous révéler tel ou tel aspect de la réalité de l'Afrique noire. Problème que souligne fort bien Ch. R. Larson lorsqu'il écrit en se fondant sur son expérience d'enseignant :

« Nous avons fréquemment demandé à nos étudiants la raison pour laquelle ils suivaient des cours de littérature africaine, et la plupart d'entre eux nous ont confié que c'était pour apprendre quelque chose sur l'Afrique. Rares étaient ceux qui voulaient apprendre quelque chose sur la littérature africaine ou tout simplement la littérature (pour cela, ils lisaient les romans de la littérature occidentale) ¹. »

On appréciera en particulier la façon dont Larson distingue ici trois niveaux qui trop souvent restent confondus : connaissance de l'Afrique, connaissance de la littérature africaine, connaissance de la Littérature.

1. Charles R. Larson, *Panorama du roman africain* introduction de E. Makward, trad. de l'américain par A. Ricard, S.L., Nouveaux Horizons, 1975, p. 278.

Faute d'établir au préalable cette nécessaire distinction entre les différents niveaux où elle est susceptible d'opérer, la recherche menée dans le domaine de la littérature africaine, comme le révèlent, à des degrés et sous des formes évidemment très variables, nombre de travaux qui lui sont consacrés, s'expose alors à manquer de rigueur sur deux points essentiels. Elle risque tout d'abord de passer rapidement sur le problème du sens des textes et de ne s'interroger par conséquent ni sur le lieu où peut résider le sens d'un texte ni sur l'instance qui le produit : le sens doit-il être recherché dans les déclarations explicites de l'auteur – par exemple, les jugements qu'il porte sur le monde, ses descriptions –, dans ce que disent ses personnages – parmi lesquels il faudra faire alors un choix –, dans la structure générale de l'œuvre, dans la relation qu'entretient cette œuvre avec les autres œuvres? Autant de questions auxquelles on ne peut se soustraire. La recherche, d'autre part, court le risque de partir d'une définition implicite de la littérature africaine, considérée comme une notion évidente et allant de soi. Ce défaut n'est pas moins grave que le précédent. Il peut tout d'abord conduire à une conception restrictive et élitiste de la littérature dont la conséquence pratique sera en particulier d'écarter soit des écrivains considérés comme non « littéraires », par exemple Coucho-ro, romancier « populaire » ou Travelé, auteur d'ouvrages « pratiques », soit des écrivains auxquels on reprochera de ne pas développer dans leurs œuvres les thèmes revendicatifs propres à la littérature « africaine », comme c'est le cas avec Bakary Diallo et, parfois même avec Paul Hazoumé et Ousmane Socé. D'une façon générale, l'absence d'interrogation sur le bien fondé du champ de la littérature africaine et l'acceptation du partage tel qu'il est reconnu par la plupart des critiques et des chercheurs entre auteurs relevant de la littérature africaine et auteurs ne relevant pas de la littérature africaine expose à négliger ce fait majeur qu'est tout simplement l'existence en Afrique noire d'une pluralité des pratiques et des formes littéraires.

II

Comme tout travail consacré à la littérature africaine, une étude portant sur le statut, la fonction et la représentation de la Littérature africaine ne peut que se trouver confrontée au problème de la spécificité, de l'africanité des textes produits en Afrique noire. Cette spécificité apparaît ainsi dès le départ comme un des résultats, une des conclusions possibles de la recherche entreprise. Aussi convient-il tout d'abord de s'interroger sur la validité d'une telle perspective afin de déterminer si elle est susceptible de conduire à des résultats pertinents ou, au contraire, à une impasse.

Pour pouvoir répondre à cette question, il faut au préalable définir le niveau auquel on doit opérer pour situer cette éventuelle spécificité et décider en particulier si celle-ci doit être recherchée au

niveau des textes littéraires ou dans la réalité historique et sociale de l'Afrique noire.

Sur ce plan, à l'inverse de la démarche habituellement suivie qui tend à rechercher dans les textes eux-mêmes l'image qu'ils sont censés offrir de la réalité africaine, il nous paraît nécessaire au contraire de faire abstraction, pour un temps du moins, de l'existence d'une production littéraire africaine et de faire porter l'analyse en priorité sur les éléments qui caractérisent, depuis plus d'un demi-siècle, la situation historique, sociale et politique de l'Afrique noire « francophone ». C'est à l'examen de cette question que sera consacrée la première partie de cette étude.

Si tout au long de cette partie nous présentons des informations et usons de méthodes qui relèvent de l'histoire ou des sciences sociales, notre propos ne vise pas pour autant à produire ce qu'on pourrait appeler une « sociologie » ou une « histoire » de l'Afrique noire contemporaine et qui ne serait pas d'un grand intérêt. En effet, dans la perspective que nous entendons suivre, le recours à l'histoire et aux sciences sociales ne peut avoir de sens que si la réalité historique et sociale de l'Afrique noire est examinée en fonction de l'existence d'une production littéraire africaine de langue française, mais considérée, pour l'instant à titre d'hypothèse, comme seulement possible.

A ce stade, il s'agira essentiellement de déterminer l'incidence qu'a pu avoir sur le plan culturel la mise en place du système colonial et de définir en particulier les conditions créées par celui-ci dans le domaine de la vie intellectuelle. La question capitale qui se posera alors à nous sera de savoir si, sur le plan culturel, le fait colonial peut être considéré comme la rencontre de deux cultures, la culture africaine et la culture européenne, avec toutes les conséquences susceptibles d'en découler ou si, au contraire, elle correspond à un tout autre processus.

Cette question, nous nous efforcerons d'y répondre en examinant non pas la situation coloniale dans son ensemble mais seulement un aspect limité de celle-ci : l'institution scolaire mise en place par le colonisateur. Deux raisons principales justifient ce choix. Si l'on admet d'abord, comme l'ont montré tous les travaux consacrés à la sociologie de l'éducation – Durkheim, Goblot, Snyders, Bourdieu et Passeron ou Baudelot et Establet –, que l'école est un des lieux où se révèlent avec le plus d'acuité les problèmes, les tensions, les idéologies de la société globale, il y a tout lieu de penser, en effet, qu'un examen circonstancié de l'institution scolaire mise en place par le colonisateur permettra de cerner quelques-uns des caractères essentiels du système colonial. D'autre part, que ce soit en Europe, en Amérique ou en Afrique sous le régime colonial, l'école constitue, en règle générale, le lieu où le futur écrivain commence à acquérir la pratique de la lecture et de l'écriture. Vérité évidente qu'il serait inutile de rappeler si elle n'était si souvent négligée. Aussi, doit-on s'attendre là encore à ce qu'une étude des méthodes, des programmes, des textes proposés comme modèles aux

élèves, des exercices et des performances exigés de ces derniers puisse apporter un éclairage précieux sur les problèmes de la création littéraire à l'époque coloniale et plus particulièrement sur les motivations qui peuvent conduire un individu à la pratique de l'écriture et de la littérature.

Au terme de cette analyse, on se rendra compte alors que le fait colonial, sur le plan culturel, ne peut simplement être considéré, même si c'est sous cette forme que de nombreux africains le vivent et le perçoivent, comme la rencontre de deux cultures mais qu'il doit au contraire être défini comme un processus historique précis dont le colonisateur a la pleine initiative et par lequel ce dernier s'efforce, non de diffuser sa propre culture, mais de mettre en place une culture spécifique : la culture coloniale.

Abandonnant ensuite l'approche historique et sociologique de la réalité africaine (démarche qui, rappelons-le, n'entre ni dans le cadre d'une recherche proprement historique ou sociologique ni dans celui d'une « sociologie de la littérature »), nous nous tournerons vers la production littéraire elle-même. A ce stade, le principal problème dont il faudra débattre sera de déterminer dans quelle mesure et à quelles conditions il est possible de parler d'une spécificité de la littérature négro-africaine d'expression française et d'accepter les définitions qui en sont habituellement proposées. Celles-ci, quel que soit par ailleurs le critère sur lequel elles se fondent, ne peuvent avoir qu'une efficacité limitée puisqu'elles ne réussissent pas à expliquer de façon pleinement satisfaisante pourquoi certains textes doivent être retenus et considérés comme relevant d'un ensemble appelé « littérature africaine » tandis que d'autres doivent être éliminés. De plus, en procédant de la sorte, ces définitions négligent délibérément un aspect essentiel et pourtant évident de la situation existant en Afrique noire sur le plan littéraire, à savoir la multiplicité des pratiques littéraires.

Or, c'est cette situation littéraire qu'il convient tout d'abord de décrire. Nous le ferons en proposant en particulier une typologie des différentes catégories de textes produits en Afrique ou à propos de l'Afrique et dont l'ensemble forme un réseau complexe et serré. Au terme de cette analyse, il sera alors possible de dire si les textes considérés habituellement comme relevant de la « littérature africaine » présentent ou non des caractères propres qui autoriseraient à les regrouper dans un ensemble spécifique. On verra ainsi qu'à ce stade il est permis de parler d'une spécificité de cette catégorie de textes mais cette spécificité ne réside pas là où on la situe habituellement. Celle-ci, en effet, doit être recherchée tout d'abord dans la place qu'occupe cette catégorie par rapport à tous les autres textes produits en Afrique ou à propos de l'Afrique, c'est-à-dire, en définitive, dans leur statut et également dans la façon dont les écrivains réagissent aux textes formant le réseau qui les entoure et qui constitue le cadre de leur travail. Pour importants qu'ils soient, ces éléments ne sont cependant pas les seuls que l'on doit prendre en considération. En effet, à la différence de ce qui se passe

habituellement ailleurs, les écrivains africains ne se contentent pas de produire des textes de fiction – poésie, théâtre, roman –; parallèlement, ils s'efforcent constamment d'élaborer un discours dont la fonction essentielle est d'annoncer ce que doit être une littérature africaine authentique. L'articulation entre la production de textes de fiction et l'élaboration d'un discours sur la littérature, expression de ce que l'on peut appeler la « conscience littéraire », apparaît ainsi comme un des caractères essentiels de cette littérature.

Après avoir ensuite analysé ce discours sur la littérature, dans ses origines idéologiques, ses manifestations et ses thèmes, il restera à déterminer, à partir de l'examen d'un certain nombre de cas précis, la façon dont les écrivains, dans leurs textes, répondent éventuellement aux exigences formulées par celui-ci. C'est alors qu'il sera possible de dire si les textes littéraires négro-africains peuvent être véritablement considérés comme l'expression directe de la conscience littéraire ou si, au contraire, ils présentent des caractères qui autoriseraient à conclure à une autonomie de la pratique littéraire proprement dite par rapport aux impératifs idéologiques et esthétiques développés dans le cadre du discours sur la littérature.

III

Les indications qui précèdent laissent déjà entrevoir les méthodes et les positions théoriques qui seront les nôtres tout au long de ce travail. Précisons tout d'abord que la ligne générale adoptée pour l'exposé et l'analyse des faits ne doit pas être interprétée comme un mouvement qui irait de l'extérieur à l'intérieur, du moins « littéraire » au plus « littéraire », du contexte aux textes. En effet, à une recherche visant à mettre en évidence un éventuel déterminisme entre les œuvres et le milieu sociologique dans lequel celles-ci ont été produites, à une perspective tendant à forcer les liaisons susceptibles d'exister entre les différents niveaux de la réalité étudiée, nous avons préféré une démarche fondée essentiellement sur la confrontation d'un certain nombre d'éclairages. L'intérêt que peut représenter, pour une recherche en matière de littérature, le recours à d'autres méthodes que celles de l'analyse littéraire proprement dite n'est plus à démontrer. Mais ce recours ne sera fructueux qu'à la condition que chacune des disciplines sollicitées soit utilisée en fonction de l'objet et de la stratégie pour lesquels elle a été conçue. En d'autres termes, si l'analyse littéraire n'a pas à devenir « historique » ou « sociologique », à l'inverse, l'histoire ou la sociologie n'ont rien à gagner à vouloir devenir « littéraires ». C'est à cette exigence que nous voudrions répondre en nous efforçant de distinguer dans le cours de l'exposé les apports respectifs des sciences sociales, de l'analyse des idéologies et de la poétique.

Par ailleurs, on s'étonnera peut-être de l'importance que nous accordons au problème de la définition de la littérature africaine.

L'intérêt porté à cette question ne résulte pas pour autant d'un goût de la classification à tout prix ou d'une volonté résolue de rechercher la quiddité des faits étudiés mais tient essentiellement à l'objet même que l'on se propose d'examiner ici. Il est certes toujours possible de concevoir la recherche comme une confrontation entre un sujet et un objet précis, aux contours bien déterminés. Dans la pratique cependant, les choses se passent différemment. Tout le problème étant alors de savoir à quel niveau et sous quelle forme se situe l'existence de l'objet en question. En effet, l'objet d'une recherche ne doit pas être considérée seulement comme un phénomène ou un ensemble de phénomènes qui s'offrirait d'emblée au regard et qu'il suffirait ensuite de décrire et d'analyser; ce même objet existe parallèlement, à un autre niveau, à travers l'ensemble des représentations auxquelles il a donné lieu et que la recherche se doit de mettre en évidence, en soulignant notamment le cadre institutionnel dans lequel celles-ci ont été produites. Cette perspective expliquera en particulier le principe adopté pour la constitution du corpus: aucune discrimination n'étant posée au préalable, celui-ci devra tout d'abord s'efforcer de retenir le plus grand nombre possible de textes d'expression française produits en Afrique noire et susceptibles d'être considérés comme des textes « littéraires »; il lui faudra d'autre part, viser à réunir l'ensemble des textes également produits par des Africains et qui entrent dans le cadre général des représentations dont la littérature africaine est l'objet.

Achevant la lecture de cette étude peut-être alors se rendra-t-on compte que celle-ci ne fut rien d'autre en définitive que le récit de la dissipation progressive d'une illusion: l'illusion de la spécificité africaine. En effet, si le matériau utilisé pour l'analyse est constitué par la production littéraire négro-africaine – sous son double aspect de création et de représentation –, c'est-à-dire par un ensemble de données et de faits que l'on peut situer avec précision géographiquement et historiquement, en revanche, la problématique envisagée tout au long de ce travail ne présente en elle-même aucun caractère proprement africain. Pour l'essentiel, celle-ci nous paraît s'inscrire dans le cadre général d'une recherche portant sur l'idée de littérature et qui, dans notre cas, viserait plus particulièrement à mettre en évidence le blocage qu'entraîne, tant pour la création littéraire que pour l'analyse du fait littéraire, toute production d'un discours sur la littérature.

PREMIÈRE PARTIE

LES CONDITIONS
DE LA CRÉATION LITTÉRAIRE
EN AFRIQUE NOIRE
D'EXPRESSION FRANÇAISE :
IMPORTANCE DU FAIT COLONIAL